CGT | ORLÉANS VILLE & MÉTROPOLE

Orléans, le 24 novembre 2026

À l'attention de Monsieur le Maire-Président
Ville d'Orléans et Orléans Métropole

Prime exceptionnelle de 100 € bruts : une nouvelle provocation et un dialogue social bafoué

Monsieur le Maire-Président,

Nous prenons acte de votre courrier du 19 novembre annonçant le versement d'une prime exceptionnelle de 100 € bruts aux agents de la Ville d'Orléans et d'Orléans Métropole.

Notre organisation syndicale CGT tient toutefois à exprimer sa profonde colère, tant sur le fond de cette annonce que sur la méthode employée.

Le vendredi 20 novembre, nous avons été reçus par les représentants de la collectivité dans le cadre de nos revendications et des préavis de grève déposés localement. Or, dès le début de cette rencontre, nous avons découvert que tout était déjà décidé, acté et validé, sans aucune possibilité de négociation.

Il nous a même été annoncé que le courrier présentant les mesures retenues avait déjà été validé et envoyé. Dans ces conditions, à quoi bon recevoir les organisations syndicales si les décisions sont déjà prises et que toute négociation est impossible ?

Cette façon de procéder constitue, pour la CGT, une nouvelle provocation et une véritable marque de mépris envers les représentants du personnel et les agents qu'ils représentent.

Vous ne pouvez pas, d'un côté, mettre régulièrement en avant votre attachement au dialogue social et, de l'autre, organiser une réunion au cours de laquelle les organisations syndicales sont simplement informées de décisions déjà arrêtées. Le dialogue social ne peut se résumer à une réunion d'information destinée à faire accepter des décisions prises unilatéralement.

Sur le fond, les 100 € bruts annoncés, versés une seule fois, sont très éloignés des revendications portées par notre organisation syndicale.

La CGT revendique notamment :

- Une augmentation pérenne de 150 € par mois pour les agents.
- Une véritable reconnaissance des agents de catégories B et A, dont les engagements de revalorisation n'ont pas été tenus.
- Une prise en charge de la prévoyance à hauteur de 70 % par la collectivité.
- Une participation employeur à la complémentaire santé d'au moins 30 €, avec un effort supplémentaire pour les agents percevant les plus faibles rémunérations.
- Une véritable reconnaissance du travail accompli quotidiennement par les agents, confrontés aux réorganisations successives, aux suppressions de postes et aux surcharges de travail.

Nous rappelons également que la CGT a été présente tout au long du mandat dans les différentes instances de dialogue social pour défendre les agents, alerter sur leurs conditions de travail et formuler des propositions concrètes.

Une prime ponctuelle de 100 € bruts ne peut constituer une réponse sérieuse aux revendications exprimées depuis plusieurs mois.

Ce qui nous choque particulièrement, au-delà du montant annoncé, c'est cette volonté de présenter comme une avancée du dialogue social une décision qui n'a fait l'objet d'aucune véritable négociation.

Nous avions pourtant déposé un préavis de grève pour permettre l'ouverture de discussions sur des revendications précises. Force est de constater que cette démarche n'a pas été prise en considération comme elle aurait dû l'être.

Monsieur le Maire-Président, recevoir les organisations syndicales le 20 novembre pour leur annoncer qu'un courrier est déjà validé et envoyé, ce n'est pas négocier. C'est les placer devant le fait accompli.

La CGT refuse que le dialogue social soit réduit à une simple formalité. Nous vous demandons donc l'ouverture de véritables négociations sur les rémunérations, la protection sociale complémentaire et les conditions de travail, avec des propositions concrètes et des marges de discussion réelles.

Les agents méritent mieux qu'une prime symbolique et les représentants du personnel méritent mieux qu'une réunion où tout est déjà décidé.

Dans l'attente d'une réponse à la hauteur des attentes des agents, notre organisation syndicale maintient pleinement ses revendications et sa mobilisation.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire-Président, nos salutations syndicales.

Le syndicat CGT Orléans Ville & Métropole